

## MODIFICATION DU NUMÉRO D'APPEL POUR JOINDRE UN PATIENT HOSPITALISÉ

Afin de faciliter l'appel des patients par leur famille et leur entourage, le CHU de Toulouse met à leur disposition, SANS AUCUNE SURTAXE, un numéro dédié uniquement à cette fonction.

Dorénavant, lorsqu'un proche voudra joindre un patient hospitalisé dans l'un des hôpitaux du CHU, il devra composer le :

05 67 20 00 00

## Marche à suivre

Après avoir composé le 05 67 20 00 00, deux possibilités seront proposées aux appelants pour entrer en contact directement avec un patient :

- par recherche vocale : donner le prénom et le nom du patient
- en composant un code qui aura été donné lors de l'admission et que le patient aura transmis à sa famille et son entourage.

En cas de difficulté, l'appelant sera orienté vers le standard général du CHU.

L'installation de ce nouveau système étant susceptible de générer des perturbations momentanées, nous nous excusons par avance des désagréments occasionnés.